PROCÈS-VERBAL

— CC 15 mai 80

- ELECTIONS D'UN PRESIDENT

proposés : Chantigny
Desjardins

élu : Desjardins

majorité

- ELECTION D'UN SECRETAIRE

proposé : Forget

élu par acclamation

- 1- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

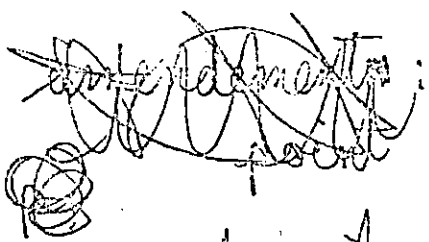

amendement :

point 2 Nila Gousse
point 6 Rapport du CR
point 7 BRIR

ordre du jour:

1- adoption de l'ordre du jour
2- Milo Gousse
3- Sect. d'architecture
4- Elections aux comités d'la C.P.
5- recommandations du comité de sélection
6- Rapport du Conseil Régional
7- BRIR
8- Party
9- Librairie Laurentienne
10- Varia
11- Levée

adopté à l'unanimité

2- MILO GOUSSE
- patriote haïtien aux USA (en prison)
P: Jean Soublière
S: Sylvain Lacroix

Il est proposé que l'AECSL appuie le comité de la libération de Milo Gousse et qu'elle remette $500 au comité pour la caution demandée par les autorités américaines.

adopté à majorité

P: Jean Soublière
S: Sue Chartier

Il est proposé que l'AECSL envoie une lettre au Ministre de l'Immigration afin qu'il renouvèle la lettre de Milo Gousse.

adopté à l'unanimité

3- TECH. D'ARCHITECTURE

P: Yvon D'Astous
S: Christian Chartigny

Considérant le fait que les problèmes pédagogiques se constituent en cas isolés et qu'il faut briser cet isolement:

Il est proposé que l'AECSL favorise le regroupement d'étudiants par module et qu'elle fasse le bilan du problème d'architecture.

Adopté à l'unanimité

~~4- Questions aux comités~~

4- ELECTIONS AUX COMITÉS DE LA C.P.

mis en dépôt

5- RECOMMENDATION : DU COMITE DE SELECTION

P: Yvon d'Astous
S: Jean Beaumont.

Il est proposé que les salaires de la permanence d'été soient :

30 X 5.50 = $165.00/sem

165 X 10 = 1650 X 9 = $14,850

+ 8% = 1188.00

16,038.00

adopté à l'unanimité

A partir du dépôt de la recommendation qui suit dans ce P.V., un débat de trois heures suivra

P: Jean Beaumont

Le président tranche une engueulade en mentionnant que les recommandations du comité de selection ne constituent pas des propositions ;
Yvon Dastous en appelle de cette décision.
Le vote règlera : 8 pour
5 contre

P: Jean Beaumont
S: Guy Bergeron

(5)

Il est proposé que le C C engage pour la permanence d'été les personnes suivantes :

Christian O'Leary
Eugène Dufresne
Stéphane Desjardins
Alain Brunel
Jean Soublière
Sylvain Lacroix
Jean Beaumont
Anne-Martine Jeandenet
France Dufort

prop. privilégiée :
P: Alain Brunel
S: Sylvain Lacroix

Il est proposé de suspendre l'assemblée pour une durée de 5 minutes.
adopté à majorité

amendement :
P: Christian O'Leary
S: Alain Dubois

Il est proposé de changer le nom "Jean Soublière" pour "Hermann Cormier" pour ramener la liste présentée par le comité de sélection
adopté à majorité

Le secrétaire démissionne
Jean Vaugeois le remplace.

amendement :
P: Alain Forget
B: Eric Chartier

Considérant que le comité de sélection n'était pas impartial :

Il est proposé que le CC n'engage pas les gens de la prop. principale
rejeté à majorité

amendement:
P: Alain ~~Saint~~ Bruxel
S: Jean Beaumont

Si une des neuf personnes engagées
- se trouve du travail
- tombe malade
- fonctionne mal avec le groupe

elle est automatiquent rayée de la liste des permanents.

adopté à majorité

LA PROPOSITION PRINCIPALE EST ADOPTEE A MAJORITE.

P: Alain Dubois
S: Christian Chantigny

Il est proposé que si une personne doit être remplacée, qu'elle le soit par un tirage entre les noms suivants:

— Jean Soublière
— Guy Bergeron
— Alain Dubois
— Marc-André Paiement
— Gaetan Seboeuf

rejeté à majorité

P: Alain Dubois
S: Christian O'Leary

Il est proposé qu'un comité de sélection ait pour mandat de faire une liste d'attente, ceci à partir des noms suivants:

— Guy Bergeron
— Jean Soublière
— Alain Dubois
— Marc-André Paiement
— Gaetan Seboeuf.

dont l'ordre serait définitif.

rejeté à l'unanimité

P: Sylvain Lavoie
S: Eugène Dufresne

Il est proposé que la sélection soit basée sur la compétence du ou des candidats à remplacer ; et que de ce fait, la permanence s'engage à sélectionner selon les critères définis précédemment dans la première sélection ; et ce à partir de la liste des cinq personnes suivantes :

— Guy Bergeron
— Jean Soubière
— Alain Dubois
— Marc André Paiement
— Gaétan Seboeuf

adopté à l'unanimité

P: Alain Forget
S: Yvon d'Astous

Il est proposé que l'on fournisse un montant de $ 900.00 pour la construction de la console de CRSL, l'exécutif étant mandaté pour les procédures.

adopté à l'unanimité

Le débat se termine et le point est levé (10)
après quatre heures d'interventions.

• 6- Rapport du conseil régional

Jean Soublière présente le dossier.

P: Jean Soublière
S: Alain Brunel

Il est proposé que l'AECSL entérine l'échéancier proposé par le CR et que la permanence d'été voit à ce que l'AE soit présent au comité formé par le C.C. de l'ANEQ.

adopté à l'unanimité.

• 7- BRIR

P: Jean Soublière
S: Alain Forget

Il est proposé que l'AE accueille le BRIR au A-45 advenant qu'il doive déménager de Maisonneuve.

Alain Forget demande la mise en dépôt
secondé par Yvon Lastores

~~Le point~~ est mise en dépôt.
la proposition

8- PARTY

(11)

- Yvon Dastous fait le rapport.

9- Librairie Laurentienne
Alain Forget et Stéphane Desjardins font le rapport.

P: Alain Brunel
S: Jean Vougeois

~~[illegible]~~
Il est proposé que soit discutée en CC de concert avec les permanents d'été l'achat de la librairie Laurentienne.

adopté à majorité

- 10- VARIA

Les points : — presse
— Garderie
— P.E.Q.

P: Alain Brunel
S: Alain Forget

Il est proposé que soient mis en dépôt les points à "Varia" et qu'ils soient discutés au prochain CC de concert avec les permanents d'été.

adopté à l'unanimité

10 - LEVEE

Le président lève l'assemblée — seul.